Recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières

Près de 1 000 exploitations cultivent 3 350 hectares consacrés à l'horticulture: 950 hectares pour la production de fleurs et plantes ornementales et 2 400 hectares pour la production de plants de pépinières. L'activité horticole emploie près de 5 500 personnes en équivalent plein temps. Depuis une dizaine d'années, le nombre d'emplois, les surfaces cultivées et les volumes produits ont progressé plus fortement qu'au niveau national. Ainsi, la région améliore sa position parmi les régions françaises pour la plupart des produits et conforte souvent sa première place.

■ Une palette de produits très diversifiée

La production des Pays de la Loire couvre tous les secteurs : fleurs et feuillages coupés, plantes en pots, plantes à massif, plantes vivaces et aromatiques, bulbes, pépinières ornementales, fruitières et forestières. Pour une bonne centaine de produits, les Pays de la Loire fournissent plus du quart de la production nationale.

Les fleurs coupées sont produites sur 251 exploitations. Quatre produits représentent les trois quarts de la production régionale. Ce sont dans l'ordre, le muguet (58,6 millions de tiges), la rose (20 millions), le gerbera (14 millions) et la tulipe (10 millions). La rose et le gerbera sont cultivés essentiellement sous serres.

Les plantes en pots, presque exclusivement des plantes fleuries, sont produites sur 357 exploitations et 304 hectares, dont un tiers sous serre. Avec l'hortensia, qui représente la quasi-totalité de la production française, six espèces totalisent la moitié de la production régionale : chrysanthème, pélargonium, cyclamen, muguet et bégonia.

Les plantes à massif couvrent 140 hectares dont 116 sous serres, répartis chez 362 producteurs. Deux produits, pelargonium peltatum et pensée, avec

respectivement 20 et 17 millions de plantes, représentent 30 % de la production régionale.

Les plantes vivaces et aromatiques restent une spécialité du Maine-et-Loire, de très loin le premier département français. Il totalise 27 % des plantes vivaces et 31 % des plantes aromatiques produites en France.

Le secteur des pépinières ornementales est le plus important en nombre de producteurs et en superficie. 418 exploitations se partagent 1 981 hectares, dont 370 ha sont consacrés à la production de plants de rosiers. Au total, 57 millions de plants ont été vendus au cours de la campagne, dont 10 millions de plants de rosiers, 35 millions de plants de feuillus, 8 millions de plants de conifères et 4 millions d'autres plants (plantes de terre de bruyère...).

La production de plants d'espèces fruitières est pratiquée par 144 exploitants et occupe une superficie de 371 hectares. Les ventes se sont élevées à 1,4 millions de plants d'arbres fruitiers, dont 55 % sont des plants de pommiers. Plus des deux tiers sont vendus sous forme de scion.



Les chiffres de la statistique agricole sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Pays de la Loire

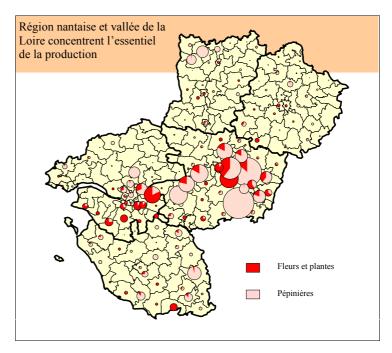
Une région leader

Dans l'ensemble de l'horticulture française, les Pays de la Loire représentent plus de 9 % des producteurs (3^{ème} région), 16 % de la surface horticole (1^{ère} région), 14 % des surfaces en serres et abris hauts (2^{ème} région), 15 % des emplois (1^{ère} région).

La région occupe le 1er rang pour la production de plantes en pots fleuries ou à feuillage, de plantes à massif, de plantes vivaces et aromatiques et pour la production de plants de pépinières ornementales et fruitières, le 2^{ème} rang pour la production de fleurs et feuillages coupés et le 4^{ème} rang pour la production de bulbes.

Deux départements concentrent 80 % de l'activité horticole régionale. Le Maine-et-Loire détient la moitié des exploitations et les deux tiers de la superficie horticole régionale. C'est notamment le premier département français pour la production de plantes en pots, de plantes à massif, de plantes vivaces et aromatiques et de plants de rosiers.

La Loire-Atlantique détient près du quart des exploitations, mais seulement 15 % de la superficie horticole des Pays de la Loire. Ce département est prédominant dans la production de



Source : AGRESTE -Recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières 2001 Pays de la Loire

fleurs coupées (71% des superficies régionales), dont environ les trois quarts des superficies sont consacrées au muguet, fleur emblématique de l'agglomération nantaise.

Trois produits 'phare'

-le muguet, produit traditionnel de la région nantaise : 58,6 millions de tiges, 90 % du total français ;

-l'hortensia : 5 millions de pots, 94 % de la production nationale ;

-les rosiers : 10 millions de plants, 54 % du total français.

Superficies brutes(en ha)

Pays de la Loire

Exploitations

	Exploitations			Superficies brutes(en ha)		
	1989	2001	Evolution 1989-2001	1989	2001	Evolution 1989-2001
Fleurs et feuilages coupés Plantes en pots	447 473	251 357	-44% -25%	240 200	291 304	21% 52%
Plantes à massif Plantes vivaces	478 105	362 163	-24% 55%	105	140	33% 139%
Bulbes Bouture et jeunes plants horticoles	160 52	75 37	-53% -29%	148	150 12	139% 1% 41%
Total fleurs et plantes (*)	986	668	-32%	731	954	31%
Pépinières ornementales Pépinières fruitières Pépinières forestières	575 231 80	418 144 41	-27% -38% -49%	1 346 403 63	1 981 371 58	47% -8% -8%
Total pépinières (*)	625	438	-30%	1 782	2 403	35%
Ensemble (*)	1 414	996	-30%	2 513	3 357	34%

1989	2001	Evolution 1989-2001	1989	2001	Evolution 1989-2001
5 820 6 454 6 298 1 924 391 426	3 219 4 788 4 786 2 413 300 313	-45% -26% -24% 25% -23% -27%	2 676 1 566 910 197 664 80	2 515 1 772 1 069 385 1 289	-6% 13% 17% 95% 94%
11 857	8 404	-29%	5 970	7 006	17%
4 769 2 030 850	3 325 1 391 532	-30% -31% -37%	9 872 2 552 2 039	10 617 2 122 1 547	8% -17% -24%
5 381	3 761 10 782	-30%	14 338	14 240 21 246	-1 % 5 %

^(*) différent du total des lignes, car exploitations et superficies peuvent produire plusieurs spécialités

Source : AGRESTE—Recensements de l'horticulture ornementale et des pépinières 1989 et 2001 - Pays de la Loire

Entreprises et petites exploitations se côtoient

La concentration des terres se poursuit en production horticole, comme pour l'ensemble de l'agriculture. Les superficies moyennes ont doublé entre 1989 et 2001. Durant cette période, elles sont passées de 0,7 à 1,4 hectare pour la production de fleurs et plantes ornementales et de 2,8 à 5,5 hectares pour la production de plants de pépinières.

Malgré une baisse importante des petites unités, l'exploitation individuelle, souvent de petite dimension, reste majoritaire (52 % des exploitations). A côté, les formes sociétaires, plus adaptées à la gestion d'entreprises d'une certaine taille, progressent. Le nombre de sociétés commerciales a triplé depuis 1989; ces dernières, au nombre de 94 en 2001, regroupent 44 % des superfices totales horticoles.

La moitié des horticulteurs sont dans la force de l'âge ; ils ont entre 35 et 49 ans. Avec une superficie supérieure de 20 % à la moyenne, ils cultivent 60 % des superficies totales horticoles régionales.

Globalement, les horticulteurs sont mieux formés que l'ensemble des agriculteurs. 27 % des chefs d'exploitations horticoles ont suivi une formation agricole d'un niveau au moins équivalent au secondaire long (BTA, Bac pro,...) et 17 % une formation générale et technique de même niveau (Bac,...).

Ces chiffres sont respectivement de 20 % et 8 % pour l'ensemble des chefs d'exploitations agricoles professionnelles, toutes orientations technico-économiques confondues.

Prédominance de la main-d'œuvre salariée Saisonniers 24 % Main-d'œuvre familiale 19 % Salariés permanents 57 %

Source : AGRESTE - Recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières 2001 - Pays de la Loire

■ Une évolution positive

Malgré une diminution de 30 % du nombre d'exploitations, l'évolution globale de l'horticulture dans les Pays de la Loire de 1989 à 2001 s'est traduite par une augmentation :

- de 34 % des surfaces totales horticoles,
- de 53 % de la surface en serres et abris hauts,
- de 15 % du nombre d'emplois.

Comparée à l'ensemble de l'agriculture régionale, l'évolution de l'horticulture est plus favorable. La diminution du nombre d'exploitations est moins rapide, l'emploi et les surfaces enregistrent une hausse, contrairement à l'ensemble de l'agriculture et la valeur des produits progresse plus fortement.

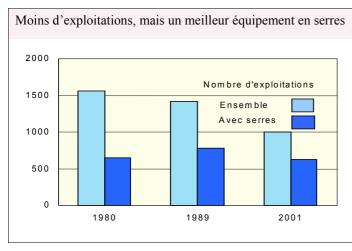
■ Un secteur fortement créateur d'emplois

Le secteur horticole est l'un des secteurs agricoles qui emploie le plus de main-d'oeuvre. On y dénombre en moyenne 5,5 emplois à temps plein par exploitation, ce qui représente 1,6 UTA par hectare, contre seulement 0,04 pour l'ensemble de l'agriculture régionale.

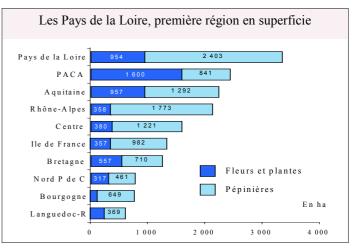
C'est aussi l'un des secteurs les plus créateurs d'emplois : +15 % entre 1989 et 2001 alors que, dans le même temps,

l'emploi agricole total diminuait de 35 %.

En 2001, les exploitations horticoles occupent près de 5 500 personnes en équivalents temps plein (+700 par rapport à 1989). Cette main-d'oeuvre fait largement appel aux salariés puisqu'ils représentent 81 % du total, 57 % en tant que salariés permanents et 24 % à titre saisonnier.



Source : AGRESTE - Recensement de l'horticulture ornementale 2001 et des pépinières -Pays de la Loire



Source : AGRESTE - Recensement de l'horticulture ornementale 2001 et des pépinières - Pays de la Loire

Agreste Pays de la Loire

■ Une forte progression des serres et abris hauts

En 2001, les serres et abris hauts sont présents dans près de deux exploitations sur trois et couvrent une superficie de 359 ha (58 ares en moyenne par exploitation). Ces équipements sont majoritairement consacrés aux plantes à massif (116 ha), aux plantes en pots (107 ha) et aux fleurs coupées (50 ha).

Les superficies couvertes ont fortement progressé. Elles sont passées de 240 ha en 1989 à 359 ha au dernier recensement, où elles représentent 11 % de la superficie totale horticole.

Le parc total de serres se répartit en parts quasiment égales entre le verre et le plastique. Les investissements les plus récents, moins de 10 ans, représentent près de 40 % des superficies totales ; parmi ceux-ci la proportion de

Méthodologie

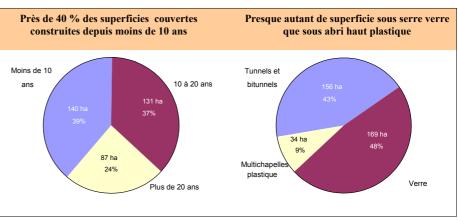
- Le recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières fait suite au recensement agricole. Il concerne toutes les exploitations agricoles possédant au moins 200 m² de fleurs et plantes ornementales ou de pépinières ligneuses, à l'exclusion des pépinières viticoles. Il porte sur des spécialités aussi diverses que les fleurs et feuillages coupés, les plantes en pots, les plantes à massif, les plantes vivaces, la culture de bulbes, les boutures et jeunes plants horticoles, ainsi que les plants d'arbres ornementaux, fruitiers et forestiers.
- Les informations recueillies portent sur la campagne 2000-2001. Seules les exploitations assurant une production ont été recensées. Les unités, dont l'activité se limitait au simple stockage de plantes sur une courte durée, en ont été exclues.
- Les superficies relevées se réfèrent à deux notions différentes : la superficie brute qui correspond à la surface totale de la parcelle et la superficie développée d'une culture qui est égale à la somme des superficies occupées au cours de la campagne par cette culture.

plastique y est nettement plus élevée que celle du verre.

Seulement 46 % des superficies en serres sont chauffées. Il faut y ajouter 17 % des superficies dotées de dispositifs contre le gel. Le gaz de réseau équipe 120 hectares de serres (53 %), le fioul domestique 35 ha, le fioul lourd 24 ha et le charbon 22 ha.

Pour en savoir plus...

- Agreste primeur n°124, sur le recensement de l'horticulture
- Agreste cahier : dossier de l'horticulture en France (à paraître)
- Agreste Pays de la Loire : dossier de l'horticulture (à paraître)
- Internet :www.agriculture.agreste.



Source : AGRESTE - Recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières 2001 - Pays de la Loire



Direction Régionale De l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire Service de Statistique Agricole 12, rue Menou - 44035 NANTES CEDEX 1 Tél.: 02 40 12 36 48 - Fax: 02 40 12 36 43 Prix: 2,5 €

En bref

- 8 % des chefs d'exploitation ou un membre de leur famille dirigent aussi une entreprise de parcs et jardins.
- Une exploitation sur cinq est inscrite au registre du commerce.
- 116 exploitations (12 %) adhèrent à une organisation de producteurs reconnue.
- Les équipements de récupération et de recyclage des eaux de pluie ou de drainage sont présents respectivement dans 12 % et 5 % des exploitations.
- 221 exploitations sont équipées de chambres froides à usage horticole ; 25 d'entre elles disposent d'une capacité supérieure à 500 m3. Le volume total des chambres froides s'élève à 76 milliers de m3.
- Une exploitation sur dix déclare la production légumière comme activité dominante. Les trois quarts sont localisés en Loireatlantique.
- 22 % des conjoints non exploitants déclarent une activité principale agricole.

Directeur de la publication : JN. Ménard Rédacteur en Chef : P. Vincent Rédaction : R. Charrier Impression : SRSA NANTES Composition : A. Esnault Dépôt légal : à parution